CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – **MOTION**

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document et dans le cadre du suivi

N° de l'objet	Date du dépôt	Heure du dépôt	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
26.053	22.10.2026	14:02	

Distribué la première fois lors de la séance du 27.10.2026 et inscrite à l'OJ de la séance du ……

Remarque(s) :

Traité par le Conseil général le : ……..

Décision : ……

Délai pour classement : ……..

Classement : ……..

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes : PVL

Titre : Le Centre horticole, un pôle de recherche arboricole orienté vers le changement climatique

Contenu :

Le PVL demande qu'une étude soit réalisée quant à la possibilité pour le centre horticole de développer plus spécifiquement son secteur arboricole et pépiniériste, comme pôle de recherche, en misant sur la sélection adaptative de variétés répondant aux conditions climatiques d'altitude, typiques de notre région ; en partenariat possible avec d'autres centres ou des écoles d'horticulture.

Développement (*ne sera pas intégré à l'ordre du jour*) **:**

Le Centre horticole de la Ville de La Chaux-de-Fonds comprend les serres communales de production ainsi que La Jardinerie, son point de vente ouvert au public.

Il propose une production locale de fleurs, de plantes vivaces et de plants de saison adaptés au climat de montagne de la région. Ses cultures sont destinées à l'ornementation des espaces publics de la ville et du cimetière, ainsi qu'à la vente directe aux particuliers.

Par ailleurs, il entretient un lien positif et direct avec la population, notamment au travers de la distribution de fleurs aux citoyens lors des journées du patrimoine de l'Unesco et de cours de taille d'arbres fruitiers.

Fort d'un solide engagement écologique, le centre s'investit dans la lutte intégrée (utilisation d'auxiliaires naturels comme les coccinelles), l'utilisation d'un terreau sans tourbe préparé sur place et la récupération des eaux de pluie.

En raison de l'accélération du changement climatique, les arbres de nos régions — notamment certaines essences traditionnelles — souffrent et dépérissent ; la plantation progressive d'espèces plus résilientes est donc une nécessité et la recherche dans ce domaine également tant dans l'espace public que dans les forêts.

Dans ce contexte, le PVL envisagerait, si cette motion est acceptée, la possibilité pour **Le Centre horticole, de se positionner comme un futur pôle de recherche innovateur arboricole** en misant sur une sélection adaptative de variétés répondant aux conditions climatiques d'altitude typiques de notre région **et pour les régions similaires à la nôtre !**

Aussi le PVL demande au Conseil communal qu'une étude soit réalisée, dans ce sens
Par la suite ces recherches pourraient s'effectuer en partenariat avec d'autres centres étatiques ou para-étatiques menant ce type de projets ou des écoles d'horticulture.

Ce centre pourrait servir la reforestation locale et tendre à une diminution des coûts d'achat d'arbre pour la commune. À terme, pourrait intéressé notre canton, voir d'autres pour le renouvellement de leurs patrimoines arborisés.

Dans tous les cas, afin de mieux préparer notre ville face au changement climatique, merci au Conseil communal de bien vouloir dresser un récapitulatif - mandat et panorama détaillé des activités - du Centre horticole ainsi que sa mission, l'éventuelle stratégie envisagée et son rôle pour le futur au regard des éléments susmentionnés.

Demande d'urgence (par défaut, la réponse « **Non** » est retenue) **:**		
Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) : Pascal Kaufmann		
Autres signataires (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**	**Autres signataires suite** (*prénom, nom*) **:**
Brigitte Leitenberg		

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch